

# maintenant !

■ **Projet de délibération**  
**Commission « Finances et affaires générales »**

**Conseil municipal du 16 décembre 2019**

**Séance du 2 décembre 2019**

## **8 Association sportive Creil Futsal - subvention sur projet**

**Etaient présents les membres inscrits au tableau :**

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, M BOUADDI, Mme MEHADJI, MM ATAKAYA, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

**Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :**

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

Mme LAMBRE

Mme CARLIER

Pouvoir à :

Mme CAPON

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers en exercice :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers absents non représentés :	<b>0</b>
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. BELMHAND	<b>1</b>

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Abdoulaye DEME, maire-adjoint, expose :

La Ville de Creil soutient les associations par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions de fonctionnement et sur projets.

### **Creil Futsal**

Cette toute jeune association souhaite développer son activité de Futsal en augmentant ses effectifs et créer une équipe supplémentaire à celle déjà existante, ainsi qu'une équipe féminine. Leur but étant de participer aux compétitions départementales et régionales, de se préparer au prochain championnat de l'Oise et mettre en œuvre le projet social.

Afin de les aider dans leurs projets, il est proposé de verser la somme de 2 000,00 € au club Creil Futsal.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 2 décembre 2019,  
Considérant le dossier présenté par l'association,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38      Pour : 38      Contre : 0      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver le versement de la subvention à l'association Creil Futsal d'un montant de 2 000,00 €.

**Article 2** : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet dans le budget de la Ville, comptes n°6574/40/DB.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site [www.telerecoeurs.fr](http://www.telerecoeurs.fr).

Date d'affichage : **20 DEC. 2019**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le ...23.12.19

et publication ou notification le ...23.12.19...

affiché le ...20.12.19.....

CREIL, le ...23.12.2019.....

  
Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services Techniques  
**Jacques VILMONT**

